



**PRÉSERVER LE CARACTÈRE RURAL AUTHENTIQUE DE
RAMATUELLE TOUT EN CONSERVANT LES ATTRAITS
D'UNE STATION BALNÉAIRE AU COEUR DE PAYSAGES
NATURELS ET AGRICOLES DE QUALITÉ**

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.3 ANNEXES COMPLÉMENTAIRES

5.3.2-Carte des espaces forestiers soumis à autorisation de défrichement

ÉLABORATION DU POS

Rendue publique par arrêté municipal du 27 juin 1986

Approuvée partiellement par délibération du conseil municipal du 10 juillet 1987

RÉVISION N° 1

Approuvée par délibération du conseil municipal du 27 mars 2001

RÉVISION N° 2 - ÉLABORATION PLU

Approuvée par délibération du conseil municipal du 18 mai 2006

MODIFICATION N° 1

Approuvée par délibération du conseil municipal du 30 janvier 2014

RÉVISION N°3 - RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

Approuvée par délibération du conseil municipal du 21 décembre 2018

